



Monsieur Laurent RIZZI
Secrétaire du syndicat CGT
FPT Bourbon-Lancy

à

Madame Béatrice FRANÇOIS-BARETTA
Directrice des Ressources Humaines
Route de Moulins
71 140 Bourbon-Lancy

Bourbon-Lancy, jeudi 11 mai 2017

Objet : Régularisation journée du 2 mai 2017

Madame,

Nous demandons que les salariés qui ont travaillé le 2 mai 2017, de minuit à cinq heures, soient rémunérés en heures supplémentaires.

De ce fait, les heures de grève ainsi que les heures de congés positionnées sur cette journée ne peuvent être défalquées.

Nous vous demandons de régulariser la situation de l'ensemble des salariés concernés.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Pour le syndicat CGT
Le secrétaire
Laurent RIZZI

Copie : M. GRILLO Leonardo, Directeur de l'Etablissement FPT
Mme CONTASSOT Claudine, Inspectrice du Travail